NAÂMA

Plus de 12 000 candidats pour les examens scolaires de fin d'année

L'année scolaire 2013/2014 tire à sa fin, l'heure de vérité est arrivée pour 12550 élèves tous paliers confondus qui seront mis aux épreuves après une saison scolaire de dur labeur - perturbée, toutefois, par les mouvements de grève - dès ce mercredi 28 mai pour le cycle primaire, le 1er juin pour le bac et le 9 juin pour le BEM.

Pour le cycle de fin d'année primaire, 4222 élèves rejoindront mercredi prochain les bancs des examens, dont 2039 fillettes, 3 de nationalité étrangère, 1 handicapé, et 2 non-voyants. Ils seront répartis sur 41 centres maintenus à travers les communes de la wilaya et seront assistés par 490 encadreurs (enseignants et administratifs). La correction des épreuves primaires se fera à l'internat primaire Badaoui, Aïn-Séfra.

Pour le supérieur, ils seront 4001 candidats à se présenter aux épreuves du baccalauréat pour cette session de juin/2014, qui se dérouleront du 1 au 5 juin ; dont 1448 candidats libres, 2038 filles, 92 filles du Polisario, 1 non-voyant, 4 détenus (dont une fille). Ils seront répartis dans 15 centres dont 7 au chef-lieu de la wilaya, et seront assistés par 4132 encadreurs (enseignants et administratifs) ; un centre de correction à Naâma. Quant au BEM, 4327 candidats sont inscrits pour cet examen qui se déroulera du 9 au 11 juin, dont 2164 filles, 19 candidats libres, 18 détenus, et 83 du Polisario. Ils seront répartis dans 23 centres et assistés par quelque 800 encadreurs ; un centre de correction à Mécheria. «Toutes les conditions humaines et matérielles sont réunies pour le bon déroulement de ces examens de fin d'année, y compris le transport des candidats vers les sites des examens», a indiqué le directeur de l'éducation dans un point de presse organisé au sein de la Direction de l'éducation.

Notons enfin, qu'outre l'effectif d'encadrement d'enseignants et d'agents administratifs, il y aura la présence permanente des services de la santé, de la Protection civile, et de la Sûreté.

B. Henine

RELIZANE

Béni Zanthis, un coin mal loti

Les villageois de la petite bourgade de Béni Zanthis, située aux Monts du grand Dahra, à une centaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Relizane, crient leur désarroi face à la détérioration générale qui affecte leur patelin.

Ce dernier est, pour ainsi dire et sans exagération aucune, coupé du monde, car pour y accéder, il faut arpenter un chemin sinueux, jonché de crevasses et de nids-de-poule.

Le seul moyen d'emprunter l'unique sentier, qui conduit à ce hameau, est sans conteste, un bon baudet. Les quelques villageois rencontrés sur les lieux n'ont pas hésité à nous parler du calvaire qu'ils vivent au quotidien.

Nos interlocuteurs réclament, notamment le raccordement de leur village à l'eau potable et au gaz naturel, ainsi que l'aménagement de leurs routes. Bref, rien de bien orignal pour certains, mais pour eux, c'est un luxe qui paraît irréalisable. Concernant le récurrent problème du raccordement au réseau d'AEP, bon nombre de villageois ont souligné le fait que plusieurs demandes ont été introduites auprès des services concernés, dans l'hypothétique espoir d'un raccordement, mais en vain. «Nous sommes encore et toujours réduits à nous approvisionner en eau à partir d'une source située à une dizaine de kilomètres en contrebas», dira un habitant de ladite localité.

Selon quelques citoyens interrogés sur le sujet, les autorités de la wilaya, s'étaient pourtant engagées à accélérer les travaux d'AEP, via le barrage de Gargar, sis dans la commune voisine. Quant au gaz naturel, ces villageois se disent désespérés de le voir arriver dans leurs foyers un jour. «Même les bonbonnes de gaz butane font défaut ! Nous avons carrément recours au bois pour nos besoins en cuisine et en chauffage», nous a dit un habitant d'un ton exaspéré. Et d'ajouter pour étayer ses dires : «Durant la saison hivernale dernière, à l'instar de toutes les autres qui l'ont précédée, nous avons vécu un véritable enfer. Nous étions sans défense aucune devant le froid et la neige. Une misère indescriptible !».

Pour sa part, Baya, étudiante, notera : «La vie, ici, est impossible ! On n'a absolument rien, ni travail, ni agriculture, ni le moindre espoir de lendemains meilleurs. Le temps s'est arrêté dans notre village.»

Même la nature n'a pas épargné ces villageois. Plusieurs affaissements de terrain ont été signalés dans la région, notamment lors des dernières averses enregistrées.

Selon certains villageois, lors des dernières pluies, un pan entier de la colline, qui surplombe la localité , s'est écroulé, poussant la population à dormir sur une seule oreille, de crainte qu'elle soit emportée par un glissement de terrain. «On a demandé aux autorités de commander une expertise topographique, afin de déterminer les risques, mais à ce jour, rien n'a été fait. On peut être enseveli du jour au lendemain, sans que personne ne le sache», nous a-t-on souligné. Ces témoignages traduisent le désarroi et la peine des villageois qui ne savent plus à quel saint se vouer, pour mettre fin à ce calvaire qui n'a que trop duré. En outre, le CW10, reliant cette localité au hameau d'Ouled Boughanem et à tant d'autres localités de cette municipalité, se trouve dans un état lamentable, sur plus de 4 kilomètres et c'est le moins que l'on puisse dire. En effet, les crevasses et les nids-de-poule y sont légion.

D'ailleurs, bon nombre d'accidents sont survenus au niveau de cette route particulièrement sinueuse et dangereuse.

A. Rahmane

COMMERCE INFORMEL À AÏN-TÉMOUCHENT

Plus de 60% des commerçants intégrés dans des locaux

Les services du commerce de la wilaya ont annoncé que plus de 60% des jeunes qui activaient dans le commerce informel ont été intégrés dans des locaux commerciaux pour exercer librement leur commerce.

La source ajoute qu'en tout,ce sont 1 276 commerçants qui activent dans le commerce illégal appelé informel, soit plus de la moitié d'entre eux ont bénéficié de locaux commerciaux. Cette mesure intervient suite aux décisions prises par la direction de tutelle qui vise à absorber ce nombre de jeunes qui activaient dans des places ou marchés, dans le cadre du programme national visant à éradiquer les marchés informels, conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur et du ministère du Commerce depuis août 2012. Les mesures se poursuivent, selon la même source, pour ouvrir d'autres marchés de proximité en vue d'intégrer 572 jeunes inscrits auprès des services de la Direction du commerce, les locaux réalisés sont de 143 achevés et 82 sont en cours de réalisation,alors que le nombre de marchands qui sont intégrés est de 704, ce qui dénote que le commerce parallèle a été pris en charge d'une manière bien étudiée et qu'il sera éradiqué d'ici peu.

S. B.

MOSTAGANEM

Un nouveau président à la CCI Dahra

Benzaouch Abdelkader a été élu sans surprise au poste de président de la Chambre de commerce et d'industrie de Mostaganem. Le nouveau président a exercé l'ensemble de sa carrière professionnelle dans le secteur des cosmétiques.

Conformément aux textes régissant l'institution, et en sus de la désignation des six membres constituant son bureau exécutif, il a été élu au courant de cette semaine à la majorité, cautionné par 13 membres parmi les 21 électeurs présents. Les deux candidats rivaux n'ont obtenu que sept et une voix.

A l'instar des Chambres des autres wilayas, la Chambre de commerce et d'industrie de Mostaganem a entamé le 10 mai dernier le renouvellement de ses organes, en pourvoyant les 22 sièges constituant son assemblée générale.

Une assemblée représentative des deux secteurs public et privé, composée de 8 membres de la branche Industrie, 5 du BTPH, 5 des services, et 4 représentants de la Corporation des commerçants dont a été issu le nouveau président.

A. B.

AÏN KADDA (SIDI-BEL-ABBÈS)

La réalisation des 35 logements ruraux compromise

Les 35 logements ruraux à réaliser dans la localité de Aïn Kadda dans la daïra de Sidi-Ali-Boussidi, et dont les décisions d'attribution ont été remises à leurs bénéficiaires en septembre 2012, ne sont pas prêts de voir leurs travaux démarrer à cause d'un litige avec un exploitant agricole.

D'après les bénéficiaires, les décisions leur ont été remises en septembre 2012 pour réaliser leurs logements ruraux mais cet agriculteur entrave l'opération de lotissement de la parcelle d'une superficie de 800 m², assiette de ce projet en squattant tout le terrain jouxtant sa propriété.

Selon eux toujours, ce fellah, dont l'exploitation agricole est située tout près de la parcelle en question, aurait étendu sa propriété bien loin de ses frontières, un squatt qui compromet le projet refusant de libérer les terres indues.

Les 800 m² qui devaient servir pour réaliser les 35 logements sont donc compromis en matière de lotissement. Les bénéficiaires interpellent les autorités locales et le wali pour apporter une solution à ce problème épineux qui compromet la réalisation de leurs logements.

A. M.